



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 02 JUILLET 2018

Date de la convocation : 15 juin 2018

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Serge BAUDY (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Madame Anne Laure FABRE NADLER (Titulaire), Madame Michelle LACOSTE (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Isabelle DEXPERT (Suppléant), Madame Isabelle HARDY (Suppléant), Monsieur Sébastien SAINT PASTEUR (Suppléant).

**DÉLIBÉRATION N°180702_007
ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O)**

DÉLIBÉRATION N°180702_007 ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

VU le chapitre 3 du règlement intérieur du Syndicat mixte Gironde Numérique,

VU l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offre du Syndicat mixte est composée d'un Président (le Président du Syndicat ou son représentant) et par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'Assemblée délibérante,

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres sont élus :

- à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres suite à l'arrivée à échéance du mandat précédent,

Il est donc procédé, en plus du Président, à l'élection de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Il est rappelé que la Commission est présidée de droit par le Président du Syndicat ou son représentant. Ce dernier ne peut être désigné parmi les membres élus de la Commission d'Appel d'Offres.

Une seule liste est présentée.

Sont candidats :

Membres titulaires:

- Mr Matthieu ROUVEYRE
- Mr Dominique FEDIEU
- Mr Bernard LAURET
- Mr Anacléto ALFONSO
- Mr Alain RENARD

Membres suppléants :

- Mme Isabelle HARDY
- Mr Philippe COURBE
- Mr Vincent DEDIEU
- Mr Jean Luc LAMAISON
- Mr Patrick BAUDIN

Le Comité Syndical procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres dont les résultats sont les suivants :

Membres titulaires:

- Mr Matthieu ROUVEYRE
- Mr Dominique FEDIEU
- Mr Bernard LAURET
- Mr Anacléto ALFONSO
- Mr Alain RENARD

DÉLIBÉRATION N°180702_007
ÉLECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

Membres suppléants :

- Mme Isabelle HARDY
- Mr Philippe COURBE
- Mr Vincent DEDIEU
- Mr Jean Luc LAMAISON
- Mr Patrick BAUDIN

Le Comité Syndical prend acte qu'il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 02 juillet 2018

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT